

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille POMMERET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle EUGÉNIE-FLORENTINE JOSEPHINE POMMERET, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1874, dans sa dix-huitième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister au Convoi et Service Solaire qui auront lieu le vendredi 16 janvier 1874, à 9 heures et demie, en l'église Saint-Martin.

L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 8.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel sera célébré le samedi 17 janvier 1874, à 9 heures et 1/2, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de M. GÉRARD-FRÉDÉRIC COURBOULIS, ancien juge de paix, agrégé au tribunal de commerce de Roubaix, décédé à Roubaix, le 18 décembre 1873, dans sa soixante-quatrième année. Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divers

Nous lisons dans le *Journal d'Annonay* : L'instruction de l'affaire d'Annonay n'est pas aussi près d'être terminée que quelques journaux ont lieu voulu l'annoncer. M. Châtelet, contre-maître chez M. Binet, a seul été mis en liberté provisoire sur la demande de ce dernier. Au moment où nous allons mettre sous presse, on nous annonce que le gendarmier a pu procéder cette après-midi à de nouvelles arrestations en exécution de trois mandats d'amener lancés par le parquet de Tournon et se rapportant toujours à la même affaire. Voici les noms des trois personnes qui auraient été recherchées : MM. Samuel Vidon et Paul Desreul, membre de notre ex-conseil municipal, et Croze Aimé, mégissier ; le premier seul a pu être arrêté.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* : Les propriétaires des grands magasins du Louvre ont été les derniers à connaître les bruits calomnieux que la malveillance colporte depuis quelque temps contre leur maison avec une incroyable persistance. Bien que l'opinion publique ait fait prompt justice de ces calomnies absurdes, les journaux le *Gardian* de Manchester et l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg, qui en ont été les premiers auteurs, sont dédicés aux tribunaux.

Depuis plusieurs jours, il n'est bruit à Monde (Lozère) que d'un double et peut-être sextuple meurtre, commis à Saint-Laurent-d'Olt, le jour de la foire des Innocents, à la suite d'une rixe entre jeunes gens.

Plusieurs jeunes gens des villages environnants, venus à Saint-Laurent pour la foire, étaient, raconte le *Progress* de la Lozère, réunis dans l'auberge de la femme X... buvant et chantant en attendant l'heure du souper.

L'idée leur vint de danser une bourrée, comme c'est l'habitude de nos paysans; malheureusement, la femme X... n'a que deux filles, et ils étaient une quinzaine; ce qui fit qu'il y eut des favoris, et par contre des jaloux. De là, bravades des uns, ressentiment de la part des autres; plusieurs altercations assez vives s'ensuivirent; mais rien ne faisait prévoir le terrible drame qui allait avoir lieu, lorsque, pour un motif des plus futiles, la possession d'une canne à lance, une rixe éclata tout à coup.

Un instant après, un des combattants tombait par ne plus se relever, frappé en pleine poitrine d'un coup de la canne à lance, cause de la dispute; aussitôt un de ses amis, sautant sur le meurtrier, lui plongea son couteau dans la gorge. Alors, de part et d'autre, chacun prenant fait et cause pour son ami, tous ces jeunes gens, par une rage folle, se ruèrent les uns sur les autres.

Aux cris poussés par l'hôte et ses filles, on accourut pour séparer les combattants, mais il était trop tard; six de ces malheureux gisaient à terre, au milieu d'une mare de sang; deux étaient morts, quatre si dangereusement blessés qu'on désespérait encore les sauver. Quant aux survivants, ils purent prendre la fuite. Mais six d'entre eux n'ont pas tardé à être arrêtés.

L'enquête, commencée le soir même, est poursuivie activement. Ce tragique événement plonge dans la désolation une dizaine de famille de paysans des plus honorables du canton de Saint-Laurent.

UNE FEMME A QUEUE DE SINGE. — Sous ce titre, *Paris-Journal* publiait ces jours derniers un article dont l'auteur, s'occupant des phénomènes exhibés actuellement à Paris, raconte le cas d'une dame de noble extraction qui est morte dernièrement à Paris, après avoir fait l'ornement des salons parisiens et qui avait une queue de singe.

Le cas de cette Parisienne que l'auteur de l'article nomme la comtesse de R... nous remet en mémoire une anomalie semblable dont serait affligée parait-il, une jeune fille du meilleur monde qui habitait, il n'y a pas longtemps, une ville de la province du Brabant.

Nous disons: « parait-il, » parce que cette queue, nous ne l'avons jamais vue. Seulement, certaines circonstances que nous allons raconter — et dont nous garantissons l'exactitude — donnent à croire qu'elle existait réellement. Cette demoiselle, enfant unique, avait perdu, fort jeune encore, son père, qui portait un des noms les plus aristocratiques du pays. Après la mort de son mari, la veuve X... était venue se fixer avec sa fille à Z..., où, leur deuil expiré, elles furent beaucoup recherchées par les familles les plus en renom.

Mademoiselle X... était d'une beauté resplendissante. Une légère teinte de mélancolie rendait son visage plus attirant encore,

Comme sa fortune était des plus respectables, on comprend que les prétendants à sa main ne devaient pas manquer. Seulement tous étaient éconduits. La jeune fille refusait tous les partis qui se présentaient. Elle ne voulait pas disoit-elle, se marier aussi longtemps que sa mère vivrait.

Un beau jour le bruit se répandit dans le monde que fréquentait Mme et Mlle X... que le prétexte invoqué par elles pour éconduire les aspirants à la main de la jeune fille n'était pas la véritable. Une gouvernante renvoyée par la mère racontait à qui voulait l'entendre que sa jeune maîtresse refusait de se marier parce qu'elle se trouvait dans le cas de l'hérédité du récit auquel nous avons fait allusion plus haut.

Les commentaires allèrent si bien que le bruit en parvint aux oreilles de Mlle X... Celle-ci ne protesta pas, mais un matin on apprit que la mère et la fille avaient quitté la ville pour se rendre en Italie. Après une absence de quelques mois elles rentrèrent en Belgique, où les appelaient de grands intérêts de famille.

Mais dans la ville où elles habitent actuellement, elles vivent fort retirées, ne recevant que quelques rares amis et ne vont jamais dans le monde.

Puisque nous parlons de bizarreries de la nature, nous en profiterons pour en signaler une autre qui nous a été révélée par le docteur Foissac dans son livre, paru récemment, sur *l'Art de prolonger la vie*.

Mme la comtesse de D... raconte le docteur, jeune enfant, eut ce qu'il appelle une danse de Saint-Guy de la parole; elle devint sujette à un aboiement involontaire dont ni remèdes, ni conseils, ni efforts ne parvinrent à la guérir. Quoique riche, spirituelle et charmante, les partis hésitaient à se présenter. Son oncle, le général de D... l'épousa. Ses parents, les médecins eux-mêmes, avaient espéré que le mariage produirait un changement, mais ces espérances furent déçues.

Aujourd'hui la comtesse de D... est septuagénaire; peintre très distingué, femme très aimable, son infirmité, dont l'esprit et le cœur ne sont pas complices, l'a accompagnée jusqu'à ce terme avancé de la vie; sa conversation est émaillée de jurons, d'invectives, d'apostrophes, de jurements involontaires, et la société parisienne ne connaît cette femme de mérite que sous le nom de Mme de D... l'abbayeuse.

Londres a eu vendredi son « banquet de voleurs » sous la présidence de Ned Wright, célèbre voleur converti de la capitale, qui depuis quelques années consacre son temps à l'amélioration des membres de son ancienne « profession ». Plus de deux cents convives assistaient à la fête à laquelle elles avaient été conviées par une carte d'invitation « personnelle » déclarant qu'elle ne serait admise que si la porteur avait subi au moins une condamnation. « Un th » et une distribution de pain et de conserves étaient promis à toutes les personnes qui accepteraient l'invitation. A la prière de Ned Wright, la police avait pris, de son côté, l'engagement de ne pas inquiéter la réunion.

La plupart des convives attestaient par leur costume que la profession de voleur n'est pas lucrative. Il y avait là des femmes de tout âge; deux n'avaient que dix-sept ans; un grand nombre étaient sexagénaires et quelques-unes septuagénaires. Une de ces femmes comptait trente-cinq condamnations dans ses état de service. La table était frugalement et simplement servie et on n'y voyait aucun objet de luxe ou de prix pouvant intempestivement éveiller les passions des invités.

Ned Wright a pris la parole vers la fin de la fête en annonçant qu'il avait l'intention d'ouvrir une souscription de deux mille cinq cents livres (soixante-deux mille francs) pour la construction dans le voisinage, d'une église à l'usage des voleurs. Il s'est ensuite longuement étendu sur les douceurs de la vie conjugale et les avantages sociaux dont il jouit depuis qu'il a abandonné son ancienne carrière. « Autrefois, a-t-il dit, il était rare que je pusse me promener avec ma femme sans qu'elle eût un œil ou même les deux yeux pochés. Voyez avec quelle recherche elle est mise aujourd'hui ! Eh bien, autrefois cette même femme était encore plus mal vêtue qu'aucune de vous, et moi-même je n'avais pas de pantalon qui n'était une douzaine de pièces. » Ned Wright a engagé son auditoire à sortir le plus tôt possible de sa vie de misères, et il a fait remettre au départ un pain à chacune de ses convives. Il leur avait promis en outre, à chacune, un pot de conserves, mais « des circonstances indépendantes de sa volonté » l'ont empêché de satisfaire à cette partie de son programme.

On écrit de Verviers, 11 janvier : La police de Verviers a fait hier samedi une double capture d'une grande importance. Vers trois heures de l'après-midi, la police de Liège l'informait par télégramme que deux individus accusés d'avoir mis en circulation des faux billets de banque s'étaient dirigés vers notre ville.

Les coupables ont été arrêtés vers six heures du soir, l'un dans la rue Spintax, où il venait d'échanger un faux billet de banque de 25 thalers, l'autre dans un restaurant de la rue de la Tranchée.

Conduits au bureau du commissaire de police, ils ont été reconnus par M. Dopagne et l'agent Coulon. Leur premier interrogatoire s'est prolongé jusqu'à neuf heures du soir, heure à laquelle ils ont été provisoirement déposés au violon.

Ces deux individus sont d'origine allemande. En les fouillant, on a trouvé sur eux des liasses de billets allemands, des sommes d'argent assez importantes, et différents objets. Ils avaient profité de quelques heures qu'ils ont passés à Verviers pour visiter un grand nombre de magasins et d'estaminets où ils n'ont pu réussir à échanger leurs billets.

Ces deux individus ont déclaré se nommer Roeder Jacob, célibataire, propriétaire de mine et plomb, âgé de 32 ans, né à Dären et demeurant à Wissen (Prusse) et Roeder Michel, son frère, marié, fabricant de moutarde, âgé de 29 ans né à Düren et demeurant également à Wissen. Tout fait supposer que ces deux individus ont déclaré de faux noms.

Nouvelles du soir

Un décret convolgia pour le 8 février prochain, les électeurs du Pas-de-Calais et de la Haute-Saône, à l'effet de pourvoir aux sièges de députés vacants dans ces départements.

Le bal de l'Elysée

On nous écrit de Paris en date d'aujourd'hui, 6 heures du matin :

Hier a eu lieu au palais de l'Elysée le grand bal qui était annoncé. Le palais de l'Elysée était brillamment illuminé, tant sur les façades extérieures que dans l'intérieur de la cour. De grandes marquises ornées de tapisseries avaient été organisées à droite et à gauche du perron pour faciliter la descente des voitures. Des gardes de Paris à cheval en grand costume établissaient à l'intérieur de la cour la circulation; d'autres étaient postés à pied en peloton. Des gardiens de la paix et des gardes à cheval stationnaient dans les rues avoisinantes, pour empêcher la circulation des voitures et régler l'arrivée et la sortie. Les gens de la maison du Président de la République avec la grande livrée à casaque blanche et culotte rouge du duc de Magenta, faisaient le service. Des salons de bal provisoires avaient été organisés à droite et à gauche du palais, sur les ailes donnant sur le jardin.

Une grande galerie provisoire avait été également organisée sur le perron donnant sur le jardin. Aux deux extrémités de cette galerie se trouvait un buffet richement orné et abondamment pourvu. Sur les côtés du buffet étaient les salles de bal provisoires, qui étaient richement éclairées et ornées de tentures et tapisseries des Gobelins. Tous les salons du palais étaient ouverts au public. Tous étaient brillamment illuminés et artistement ornés de fleurs. Les orchestres des deux salles de bal jouaient constamment.

Dès neuf heures une grande affluente se portait au bal. M. le Président de la République, en costume de maréchal avec le grand cordon et Madame la duchesse de Magenta en toilette blanche et diadème orné de diamants, recevaient leurs invités. A dix heures l'affluente était énorme. A onze heures la circulation devenait presque impossible. Les notabilités les plus marquantes du monde parisien se pressaient dans les salons. Le corps diplomatique y assistait presque au complet. Les costumes des attachés militaires des légations étrangères ressortaient au milieu des uniformes français.

On remarquait dans la foule les ministres M. le duc de Broglie en tête, ayant en sautoir le grand cordon de la légion d'honneur, les sous-secrétaires d'Etat, de nombreux députés, presque tous ceux de la droite, et plusieurs de la gauche, entre autres, MM. Léon Say, Victor Lefranc, De Tillancourt, Destrens, etc. Des députés bonapartistes comme M. Lavert, le gouverneur de Paris commandant l'armée de Paris, le gouverneur des Invalides, les généraux commandant les corps d'armée, les généraux sous leurs ordres, de nombreux officiers de l'armée de Paris, les amiraux, vice-amiraux et officiers de marine présents à Paris, le duc de Nemours en costume de général. Plusieurs princes et princesses de la famille d'Orléans, les plus hauts représentants de la finance, de la Banque, des lettres, des sciences et des arts. Les notabilités les plus saillantes de la politique, sans distinction de parti entre autres MM. Poincaré, Drouyn de L'Huys, anciens ministres, etc., etc.

De nombreux représentants de la presse, entre autres MM. Edouard Hervé, Marius Toppin, Léonce Destroycq, Edouard Simon, etc., rédacteurs en chef.

L'affluente des dames était considérable, aussi les toilettes étaient luxueuses et brillantes.

Les danses étaient animées. Vers les minuit la foule a commencé à s'écouler et l'on a pu circuler plus librement.

A 3 heures les salons étaient presque vides et peu après se terminait cette fête, qui a été aussi brillante et aussi bien ordonnée que possible. — Aucun désordre, aucun incident ne s'est produit — tout s'est passé dans la plus parfaite régularité. Grâce au bon goût qui a présidé à l'ordonnance de la fête et aux bonnes dispositions qui avaient été prises.

Dépêches Télégraphiques
(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Marseille 14 janvier soir. — Les journaux du soir, confirmant la nouvelle que des arrestations ont été opérées à Marseille parmi les volontaires de 1870, disent que le nombre de ces arrestations est de 17.

La montre dérobée à cette époque dans l'invasion de Pévêché serait retrouvée.

La justice informe. Les journaux se tiennent sur la réserve.

Oran, 14 janvier. — Ce matin, à 11 heures, une frégate espagnole, que l'on suppose être le *Mendez Nunez*, est entrée dans le port de Mers-el-Kébir, suivie par une frégate française.

La *Numancia* a été remise aujourd'hui aux autorités françaises; ce bâtiment de guerre porte maintenant le pavillon français.

Oran, 14 janvier. La frégate espagnole *Carmen* demande la remise de la *Numancia*; la remise est considérée comme imminente.

Londres, jeudi 13 janvier. La Banque d'Angleterre a réduit son escompte à 3 1/2 0/0.

Rome, 14 janvier, soir. — L'Italie dément formellement le bruit, répandu hier à la bourse de Paris, d'après lequel le gouvernement italien aurait demandé l'engagement de l'*Orénoque*.

La même journal dément également la nouvelle donnée par un journal de Paris que deux officiers italiens seraient parvenus à se faire reconnaître comme

ouvriers dans la manufacture des fusils de St-Etienne, auraient été en suite découverts et conduits à la frontière.

Pétrowsbourg, 14 janvier. — Le *Journal officiel* publie un manifeste impérial relatif à l'introduction du système du service militaire obligatoire pour tous. L'empereur fait appel au dévouement de la nation qui lui rendra plus facile la réalisation de cette réforme. Il promet en outre la continuation d'une politique de paix.

New York 14 janvier, soir. — Le président Grant a dû retirer la nomination de M. Caleb Cushing comme juge suprême, par suite des faibles chiffres dont la preuve a été découverte dans les archives des Confédérés.

MAUX D'ESTOMAC, GASTRITE.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de poitrine, celles auxquelles l'usage du chocolat et du café est défendu, trouveront dans le *RACAHOUT* de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôts dans toutes les villes. (*Sedifer des contrefaçons*.)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Docteur OMERKA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. — Se vend dans toutes les pharmacies. 3304.

M. Joseph COUDROY, photographe, rue Neuve, 13, à Roubaix, prévient le public qu'il a racheté le fonds de la maison V. LEON, photographe, rue des Fabricants, et qu'à partir de la fondation de cette maison jusqu'au mois de juillet 1874, il tient à la disposition des personnes qui y ont posé, tous les clichés dont elles voudront avoir la reproduction, soit en miniature sur cartes, soit en portraits de grande dimension.

Sera poursuivi par la loi tout portrait tiré des clichés dont il est seul propriétaire.

Il exécutera toute commande qui lui sera faite avec tous les soins voulus. 5439

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par le *SANTÉ* de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès, sans médecine ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastroses, indigestions, vomissements, constipation, diarrhées, dysenteries, coliques, toux, asthme, étourdissements, étourdissements, oppression, congestion, névroses, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 75,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Béhan, etc., etc. Cure N° 65,811.

M. le curé A. Brunellière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre. Certificat N° 69,719.

HYPOCHONDRIE, NÉVROSE. — Trois on sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les réticulations d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Discuits de Revalescière*, en boîtes, de 1, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîte de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste; les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Gille, pharmacien et Morille-Bougeois, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co., 26, Place Vendôme, à Paris. 4095. — P

BOURSE DE PARIS DU 14 JANVIER

| VALEURS | Cours | Clôture | Précéd. | Différence |
|-----------------|-----------|----------|---------|------------|
| A TERME | | | | |
| 3 0/0 | 58 52 1/2 | 58 50 | 002 1/2 | .. |
| 5 0/0 1871 | 95 50 | 97 35 | .. | 0 05 |
| 5 0/0 1872 | 93 62 1/2 | 93 75 | .. | 007 1/2 |
| B. de France | 41 50 | 41 60 | .. | 10 .. |
| B. de Paris | 40 15 | 40 47 50 | .. | 2 50 |
| Foncier | 805 .. | 805 .. | .. | .. |
| Mobilier | 363 75 | 361 25 | .. | 2 50 |
| Général | 532 50 | 535 .. | .. | 2 50 |
| Est | 495 .. | 498 75 | .. | 3 75 |
| Lyon | 900 .. | 900 .. | .. | .. |
| Midi | 900 .. | 900 .. | .. | .. |
| Nord | 1020 .. | 1016 25 | .. | 3 75 |
| Orléans | 842 50 | 842 50 | .. | .. |
| Ouest | 900 .. | 900 .. | .. | .. |
| Gaz | 725 .. | 722 50 | .. | 2 50 |
| Suez | 426 .. | 429 .. | .. | 3 .. |
| 5 0/0 Italien | 59 20 | 59 15 | .. | 0 05 |
| Espagnol | 336 25 | 340 .. | .. | 3 75 |
| Lombards | 367 50 | 366 25 | .. | 1 25 |
| Autrichiens | 746 25 | 746 25 | .. | .. |
| COMPTANT | | | | |
| 3 0/0 | 58 35 | 58 15 | .. | 0 20 |
| 5 0/0 libéré | 93 40 | 93 50 | .. | 0 10 |
| 5 0/0 non-lib. | 93 45 | 93 50 | .. | 0 05 |
| 4 1/2 0/0 | 84 70 | 81 15 | .. | 0 55 |
| Morgan | 516 25 | 517 10 | .. | 1 25 |
| Ville 1869 | 290 .. | 292 50 | .. | 2 50 |
| 1871 | 248 50 | 249 .. | .. | 0 50 |
| Obl. 3 0/0 Est | 270 75 | 270 75 | .. | .. |
| Lyon | 282 50 | 283 75 | .. | 1 25 |
| Midi | 272 .. | 272 .. | .. | .. |
| Orléans | 279 .. | 279 .. | .. | .. |
| Vendé | 239 .. | 239 .. | .. | .. |
| Orléans à Ch. | 230 .. | 230 .. | .. | .. |
| Obl. Rouen N. | 215 .. | 195 .. | .. | 9 20 |
| (Suiv.) | 190 .. | 187 50 | .. | 2 50 |
| BANQUE | | | | |
| 3 0/0 Esp. Int. | 153 3/4 | 151 1/2 | .. | 1/4 |
| 3 0/0 Esp. Ext. | 18 9/16 | 18 7/16 | .. | 1/2 |
| 6 0/0 Turc | 41 47 1/2 | 40 9 | 052 1/2 | .. |
| 5 0/0 Pérou | 64 3/4 | 64 7/16 | 1/16 | .. |
| Immunités | 588 .. | 588 .. | .. | .. |

MATIÈRES D'OR, ET D'ARGENT.

| Or en barre à 1000/1000 | 10 | 0 00 pms |
|--------------------------|----------------------|----------|
| le k. 2474 fr. 42 c. | 10 <td>0 00 pms</td> | 0 00 pms |
| 10 pièces de 20 fr. | 10 <td>0 00 pms</td> | 0 00 pms |
| A. en barre à 1000/1000 | 12 1/2 | à 15 1/2 |
| le k. 219 fr. 84 c. | 11 50 | à 11 50 |
| Ducats de Hollande | 5 20 | à 5 20 |
| Piastres colonnes Perles | 5 20 | à 5 20 |
| Id. mexicaines | 25 50 | à 25 1/2 |
| Algas d'Amérique (2 d.) | 25 50 | à 25 1/2 |
| Souverains Anglais | 25 50 | à 25 1/2 |
| Roubles | 25 50 | à 25 1/2 |
| Dollars | 25 50 | à 25 1/2 |

ESCOMPTE

| Banque de France | 5 0/0 (sur avances 7 |
|---------------------------------|----------------------|
| Id. d'Angleterre <th>4 0/0</th> | 4 0/0 |
| Id. de Belgique <th>5 0/0</th> | 5 0/0 |

BONS DU TRÉSOR

| 1/2 0/0 de 3 à 5 mois | 5 0/0 de 6 à 11 mois | 5 1/2 0/0 de 3 ans |
|-----------------------|----------------------|--------------------|
| 12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 |

CHANGES

| A trois mois | A six mois | A contre échéance |
|--------------|------------|-------------------|
| Amsterdam | 120 1/2 | 121 1/2 |
| Bruxelles | 121 1/2 | 121 1/2 |
| Berlin | 121 1/2 | 121 1/2 |
| Paris | 121 1/2 | 121 1/2 |
| Vienne | 121 1/2 | 121 1/2 |
| Madrid | 121 1/2 | 121 1/2 |
| Pétersbourg | 121 1/2 | 121 1/2 |
| Londres | 121 1/2 | 121 1/2 |
| Indes | 121 1/2 | 121 1/2 |
| Italie | 121 1/2 | 121 1/2 |

RENTES FINANCIÈRES

Bourse de Paris du 14 janvier.

Deux heures. — Le marché a été encore très mauvais au début de la Bourse, mais en ce moment nous avons quelques centimes de reprise, et la baisse paraît subir un temps d'arrêt.

Il est très naturel, après une dépréciation de 30 c., que les réalisations des vendeurs contribuent un peu au raffermissement du marché, mais peut-on conclure, de ces quelques centimes de hausse, que nos Rentes sont arrivées à leur limite extrême de baisse? Il y aurait beaucoup de présomption à l'affirmer.

Les raisons pour justifier cette dépréciation sont bien spécieuses; le bruit qui nous parait le plus fondé pour expliquer ce mouvement de recul est celui de l'exécution d'un gros spéculateur.

Cependant il est difficile d'admettre que l'exécution de ce spéculateur soit la cause de la faiblesse générale du marché, car il est peu probable qu'il ait pris des engagements sur un aussi grand nombre de valeurs dont nous constatons la baisse.

Nos grandes lignes de Chemins de fer sont offertes: le Lyon à 898, le Nord à 1,020, l'Orléans à 840; l'Est est le seul chemin qui soit un peu ferme, au cote à 800.

Les Autrichiens et les Lombards sont demandés aux cours d'hier.

Le Suez et les délégations sont en hausse de 2 fr.

La Rente italienne a regagné le cours de 59, on la demande à 59 10.

Trois heures. — Nos Rentes sont plus fermes; le 3 0/0 resta à 58 40, le 5 0/0 à 93 52, et l'Emprunt nouveau à 93 62.

BOURSE DE LILLE DU 14 JANVIER

FONDS DE L'ÉTAT

| Rente 3 0/0 | 58 45 |
|--------------------|-------|
| Rente 4 1/2 | 84 25 |
| Rente 5 0/0 | 93 62 |
| Emprunt 5 0/0 1872 | 93 62 |

OBLIGATIONS DES VILLES

| Paris 1855-1860 | 425 .. |
|----------------------|---------|
| Paris 1865 | 445 .. |
| Paris 1869 | 294 .. |
| Paris 1871 | 247 1/2 |
| Lille 1860 | 92 .. |
| Lille 1863 | 83 50 |
| Lille 1868 | 410 .. |
| Roubaix et Tourcoing | 37 .. |
| Amiens | 92 .. |
| Département du Nord | 82 25 |

CHÉMIN DE FER

| Actions Nord | 1025 .. |
|---------------------------|---------|
| Id. Lyon | 902 50 |
| Id. Orléans | 842 50 |
| Id. Lille à Béthune | 200 .. |
| Obligations Nord | 281 .. |
| Id. Lyon fusion anciennes | 273 .. |
| Id. Lyon fusion nouvelles | 271 .. |
| Id. Orléans | 279 .. |
| Id. Midi | 263 .. |
| Id. Ouest 3 0/0 | 370 .. |
| Id. Est 3 0/0 | 470 75 |
| Id. Lille à Béthune | 237 50 |
| Id. Lille à Valenciennes | 216 25 |